



La régularisation par le pacs

Par **kad175**, le **26/02/2014** à **12:11**

Bonjour tous le monde voilà je suis algerien pacsé l'année dernière la je voulez déposer un dossier à la préfecture et il me demande l'attestation de pacs de moins de 3 mois le problème que mon passeport est périmé et j'ai appelé le tribunal de paris il m'a demandé un passeport valide pour avoir cette attestation je ne sais quoi faire j'ai besoin de vos conseils bonne journée à vous tous et je attends votre réponse avec impatience

Par **aguesseau**, le **26/02/2014** à **13:54**

bjr, rnvous voyez avec le consulat d'algerie pour refaire votre passeport.rncdt

Par **kad175**, le **26/02/2014** à **14:11**

Merci pour votre réponse mais le consulat d'Algérie il refais pas le passeport il donne une attestation consulaire pour remplacer le passeport mais je ne sais pas c'est ça marche avec cette attestation merci